

PLR.Les Libéraux-Radicaux, Neuengasse 20, 3011 Berne

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
(DETEC)
CH-3003 Berne

Berne, le 19 mars 2026 / VM
Révision partielle LTC

Expédition électronique : kf-sekretariat@bakom.admin.ch

Révision partielle de la loi sur les télécommunications (LTC) dans le domaine de la téléphonie mobile

Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

Le PLR accueille favorablement ce projet de révision partielle de la loi sur les télécommunications dans le domaine de la téléphonie mobile qui met en œuvre la motion 20.3237 déposée par le groupe libéral-radical « Réseau de téléphonie mobile. Créer dès à présent les conditions générales propices à un déploiement rapide. ».

Ce projet de modification partielle de la LTC introduit la possibilité de procédures simplifiées pour l'entretien et la modernisation des installations existantes. Il permet ainsi de mettre ces projets en œuvre rapidement et efficacement, tout en réduisant la charge administrative et financière des autorités d'exécution. Cette sécurité juridique est importante et saluée.

En lien avec les demandes d'accès aux informations selon la loi sur la transparence (LTrans), nous estimons qu'il est important d'élargir les motifs de refus et prévoir une réglementation sectorielle spécifique. Celle-ci permettrait d'éviter des procédures lourdes et répétitives tout en protégeant les informations détaillées d'infrastructures critiques et le secret d'affaires.

Enfin, le projet manque de dispositions visant à la suppression des lacunes dans la couverture. Mettre en place des règles claires pour combler rapidement les lacunes de couverture et assurer la continuité du réseau 5G est important pour les besoins de la population et de l'économie.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Conseiller aux États

Le coprésident

La coprésidente

Le secrétaire général



Benjamin Mühlemann
Conseiller aux États



Susanne Vincenz-Stauffacher
Conseillère nationale



Jonas Projer